

Décision

Générale

colonial

Décision n° 38-222-1915 Mutations

n° 38-222-1915

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

27 avril 1915

Numéro JO

n° 222 du 30/04/1915

Date du numéro

30 avril 1915

TEXTE INTÉGRAL

l'allocation mensuelle de 100 thalers faite à Loïlah, Sultan du Gobad a été supprimée à compter du 1er Avril 1915.